LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE



COMMENTRY

NUMÉRO 10 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2016 // WWW.COMMENTRY.FR

VIE LOCALE p.5

Commentry fête Noël VIE PRATIQUE p.7

On pense à nos ainés en cette fin d'année!

EN DIRECT... p.16-17

Retour sur le conseil municipal SORTIR p.20-21

Les dates à ne pas rater

HISTOIRE

D'HARMONIES*







Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Dans l'éditorial, j'ai souvent l'habitude de revenir sur les événements marquants des mois écoulés et surtout d'annoncer ceux à venir. Ainsi, je retiens l'installation de notre conseil citoyen le 20 septembre dernier. Nouvelle instance de démocratie participative, elle vient compléter le conseil des séniors et celui des jeunes. Je salue celles et ceux qui se sont portés volontaires et les remercie de leur implication. Ils fourmillent d'ores-et-déjà d'idées. Je ne prends aucun risque en vous affirmant dès maintenant qu'ils seront particulièrement actifs et efficaces, pour relayer vos préoccupations comme vos idées. Mi-octobre, j'étais présent à leurs côtés à une rencontre départementale « la rentrée citoyenne » lors de laquelle nous avons pu découvrir les pratiques, l'organisation, les actions, des autres instances de concertation de Bellerive-sur-Allier, Vichy, Cusset et Aurillac. Les conseillers citoyens sont de véritables experts du quotidien.

Le grand événement de cette fin d'année, c'est un anniversaire : les trente ans de l'Harmonie Commentryenne. Pour le fêter comme il se doit, l'exposition contée « Histoire d'Harmonies » qui vous est présentée dans ce numéro, valorise cette belle tradition musicale qui forge notre identité culturelle populaire. Chez nous, la musique ne fait pas qu'adoucir les mœurs, elle est dans nos mœurs. Je tiens à remercier chaleureusement tous celles et ceux qui depuis de longs mois l'ont préparée : artistes, bénévoles, prêteurs, musiciens, services municipaux et partenaires. Bien sûr, je vous invite à assister au concert donné en l'honneur de Sainte Cécile le 26 novembre prochain, à découvrir l'exposition à la Pléiade jusqu'au 26 août 2017, mais aussi à profiter de tous les autres temps forts qui rythmeront « Histoire d'Harmonies ».

Les fêtes de fin d'année clôtureront 2016. Autour du marché de Noël, place du 14-Juillet, vous retrouverez de nombreuses animations gratuites. Elles feront en particulier la joie des enfants, et tout compte fait, ce sont leurs rires et leur émerveillement qui seront notre plus beau cadeau!

Bonnes fêtes de fin d'année.



www.commentry.fr



Claude Riboulet, Maire de Commentry,

Président de la communauté de communes Commentry / Néris-les-Bains, Conseiller départemental, Rapporteur général du budget.



4 infos en attendant le Père Noël...

Pour les amoureux du patrimoine : on découvre le Prix Émile Mâle

Chaque année, le Prix Émile Mâle encourage et récompense des initiatives bourbonnaises de sauvegarde d'un élément du patrimoine artistique, historique ou ethnographique antérieur au XX^e siècle. Après délibération, le jury a attribué le Grand prix 2016 ex aequo à l'association « les Amis de Montluçon » pour le Château de Bien-Assis et au musée Anne de Beaujeu (Moulins). Un prix d'encouragement a été attribué à la chapelle Sainte-Anne (Ygrande).

Pour les habitants: on a pu échanger avec les élus

Chaque samedi matin de septembre et octobre s'est tenue la 2º édition des rendez-vous « Au cœur des quartiers ». L'occasion pour les élus de rencontrer les habitants, venus en nombre, partager leurs préoccupations, échanger sur les grands projets de la cité et recueillir leurs doléances, aux premiers rangs desquelles la vitesse excessive des automobilistes et les actes d'incivilités.

Pour les citoyens: on rappelle le calendrier électoral 2017

Les français n'ont pas moins de quatre rendez-vous avec les urnes d'ici quelques mois : les deux tours de l'élection présidentielle sont prévus les dimanches 23 avril et 7 mai ; les élections législatives verront la désignation les 11 et 18 juin, de nos 577 députés.

Pour tous: on n'oublie pas de penser aux autres!

La fin d'année est une période de générosité: presque la moitié des dons se fait sur le dernier trimestre. C'est une période cruciale pour les associations et fondations caritatives afin de sensibiliser les usagers et lancer des appels au don. À Commentry, le vendredi 23 décembre sera dédié à la solidarité sur le marché de Noël (page 5 du magazine) sans oublier le don du sang le 27 décembre (cf. agenda).

Permanence de la Maison de la Justice et du Droit

Mercredi 16 novembre à partir de 14h30

Salle Camille Tourret à Commentry (face au marché couvert)

Accès au droit - Résolution de conflits - Aide aux victimes
Activité judiciaire de proximité

SOMMAIRE EDITO

p.2

MEMO p.3

A LA UNE

VIE PRATIQUE

p.6-9

DOSSIER p.10-13

EN DIRECT...
DES QUARTIERS
p.14-15

EN DIRECT...
DU CONSEIL MUNICIPAL
p.16-17

EN DIRECT...
DE LA COMCOM

EXPRESSIONS

p.19

AGENDA p.20-21

D'ICI ET D'AILLEURS

μ.∠∠

D'HIER A AUJOURD'HUI **CULTURE**

La Dynamo, génératrice de bonnes énergies

Adoptée en séance du Conseil municipal du 22 juin dernier, « La Dynamo » est un dispositif d'accueil de résidence artistique au sein des équipements culturels de la ville, aux premiers rangs desquels l'Agora, récemment équipée d'un nouveau plafond technique en son et lumière. Avec ce dispositif, Commentry affiche son soutien à la création artistique sur notre territoire.



➡ Compagnie Lilou

Compagnie Entr' Act

ne résidence d'artistes désigne la mise à disposition, par une institution à un partenaire artistique, d'espaces et d'équipements dans le cadre de la répétition et de la création d'un spectacle. En contrepartie le partenaire artistique propose des actions culturelles qui viendront compléter la saison culturelle de la ville : spectacles, concerts, répétitions ouvertes au public, lectures, ateliers, interventions en milieu scolaire ou auprès des personnes âgées, etc.

La Dynamo, ça concerne qui? Les compagnies professionnelles et amateurs issues du spectacle vivant (théâtre, danse, arts du cirque, arts de la rue, musique, etc.).

La Dynamo, ça fonctionne comment? Chaque résident se verra proposer les services et/ou conseils de spécialistes du département et des départements limitrophes, rassemblés dans un répertoire des compétences locales. Pour assurer le dynamisme et la viabilité économique du dispositif, la ville appelle de ses vœux les acteurs locaux du secteur privé à se pencher sur la question du mécénat culturel.

Pour plus d'informations:

04 70 64 49 09 - residences.agora.commentry@gmail.com

Une commission de sélection, composée d'élus et d'acteurs culturels locaux, examine et sélectionne des candidatures. Réunie pour la première fois le 7 septembre dernier, elle a validé l'accueil en résidence des candidats ci-dessous. Elle se réunira à nouveau début décembre pour examiner les accueils en résidence du 1 er trimestre 2017.

*Compagnie Lilou du 11 au 13 septembre pour le spectacle « Taz et pestouille à la recherche de l'inestimable » - conte théâtral burlesque présenté à l'Agora le 4 novembre.

*Compagnie Entr' Act du 17 au 20 octobre pour la création de leur nouvelle version de la déambulation d'échassiers « L'ouroboros ». Le 17 décembre sera joué le spectacle pluridisciplinaire « Daruma » à l'Agora.

***Bam Haston duo** pour un travail scénique de son concert du 28 octobre au 2 novembre.

*Compagnies Not me tender et Charles est stone du 28 novembre au 7 décembre, pour la création de leur nouveau spectacle jeune public « Shérazade se raconte des histoires ».

ANIMATION

Commentry fête Noël

Après le succès de l'édition 2015, on prend (presque) les mêmes et on recommence! La place du 14-juillet va à nouveau être le théâtre d'animations du 21 au 24 décembre. La ville est bien décidée à remplir vos petits souliers de jolies surprises pour que la fête soit réussie!

Le marché de Noël investira la place du 14-juillet. Ses chalets traditionnels accueilleront les commerçants et son chalet gourmand régalera petits et grands pendant le carrousel fera tourner des têtes. Clicclac... une photo souvenir avec le bonhomme en rouge et on file voir les animaux de la mini-ferme de la Ganne. À chaque journée, son thème et ses animations :

Mercredi 21 décembre, « on fête l'Hiver! » :

- De 16h à 20h : Animations pédagogiques avec les animaux de la miniferme
- · À 15h: Séance de cinéma gratuite au théâtre municipal
- À 16 h 30 : Goûter offert aux enfants et animation proposée par le service leunesse de la ville
- À 19h: Animation musicale par l'ensemble de tubas Commentry/ Montluçon

Jeudi 22 décembre, « on part en Voyage »

- De 10h à 12h : Atelier conte et activités par l'espace culturel La Pléiade
- De 16h à 19h : Animations pédagogiques avec les animaux de la miniferme
- À 14h et 16h (2 séances): Spectacle « Le Petit Prince » de la compagnie Entr'act au théâtre municipal

Vendredi 23 décembre 2015, « on affiche notre Solidarité »

- Matin : marché hebdomadaire avec les commerçants non sédentaires
- Après-midi: Animations sportives avec les associations participant au Téléthon. Restauration et buvette sur place. Séances photos à 1 € avec le Père Noël, reversé au Téléthon et nombreuses animations
- A partir de 19h : « Ronde des Pères Noël » de 5 km (parcours pédestre allure libre, enfant et adulte) proposée par l'Office des Sports, avec le soutien technique de l'USPC Athlétisme.







Horaires d'ouverture du marché d'arts et de saveurs, place du 14-juillet

- le 21 décembre, de 14h à 20h
- le 22 décembre, de 10h à 20h
- le 23 décembre, de 10h à 21h
- le 24 décembre, de 9h à 13h

i VIE PRATIQUE

VIE PUBLIQUE

A partir de 2017, on vote à l'Agora

A compter du 1^{er} mars 2017, l'implantation des bureaux de vote de la commune ainsi que la répartition des électeurs seront modifiées. L'ensemble des cinq bureaux de vote sera regroupé à l'Agora, 8 rue Abel Gance. Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur courant mars 2017. Elle vous indiquera votre numéro de bureau de vote.

usqu'à présent, Commentry comptait cinq lieux de vote: le théâtre A. Thivrier, la salle Henri-Pierre Massin, l'école maternelle du Bois, les restaurants scolaires du Vieux-Bourg et Roger Vergé. Les écarts du nombre d'électeurs entre ces cinq bureaux de vote nécessitaient une nouvelle répartition. En effet, la circulaire ministérielle relative au déroulement des opérations électorales demande de ne pas excéder 800 à 1 000 électeurs par bureau de vote, ce qui n'était pas le cas, notamment pour le Vieux Bourg avec plus de 1 300 inscrits. Le périmètre des bureaux de vote est arrêté chaque année au 31 août par le Préfet, pour une entrée en vigueur au 1er mars de l'année suivante.



Ce qui va changer à partir du 1^{er} mars 2017:

- La répartition des électeurs par bureau de vote;
- Un lieu de vote unique : l'ensemble des cinq bureaux de vote est implanté à l'Agora ;
- Une nouvelle carte d'électeur: à réception courant mars 2017, les électeurs sont invités à vérifier leur numéro de bureau de vote.
- Le jour du scrutin, un agent municipal est présent toute la journée pour répondre aux questions ou problèmes d'organisation que vous pourriez rencontrer;
- Une signalisation interne à l'Agora indique les différents bureaux de vote ;
- Pour les personnes n'ayant pas de moyen de déplacement, le transport à La demande « Libellus » fonctionne gratuitement les jours d'élections de 8 h 30 à 18 h 30. Il peut être réservé la veille des élections avant 11 heures, mais aussi le jour même du scrutin, entre 8 h 00 et 18 h 30.

LE CHIFFRE A RETENIR

3 835 €

C'est l'économie que la commune va réaliser avec cette réorganisation. En effet, auparavant, chaque tour de scrutin coûtait 5 545 €. Désormais, ce sera 1 710 €. (Coûts des agents administratifs, techniques et de ménage).

Pour plus d'informations:

Service à la population Rachel Aubois au 04 70 08 33 30 (poste 146) ou Martine Buvat au 04 70 08 33 42 **SENIORS**

On pense à nos ainés en cette fin d'année!

Le centre communal d'action sociale (CCAS) et la ville de Commentry accompagnent au quotidien le bien-vivre des seniors de la commune. L'hiver, ils bénéficient de deux dispositifs spécifiques : une aide financière sous conditions de ressources pour bien finir l'année et, pour tous, un bon repas pour bien débuter la suivante.

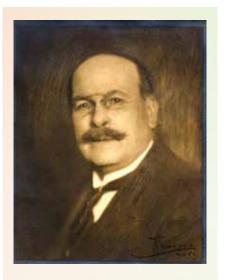


es personnes âgées de 60 ans et plus, dont les ressources mensuelles sont inférieures ou égales à 943,49 € par personne seule et 1 336,59 € pour un couple, peuvent bénéficier d'une aide du CCAS à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour la percevoir, elles sont invitées à se présenter au CCAS avant le 1^{er} décembre munies du livret de famille, des justificatifs de revenus 2016, de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2016 sur les revenus 2015, des taxes foncières sur les propriétés bâties 2016, d'un RIB, d'un justificatif de domicile d'au moins 1 an et du tableau récapitulatif des placements signé par la banque (téléchargeable sur www.commentry.fr).

Le traditionnel repas dansant des aînés, animé par Isabelle Reliant, aura lieu le dimanche 29 janvier 2017 à partir de 12 heures à l'Agora. Pour y participer, deux conditions : être âgé(e) d'au moins 65 ans (participation de 12,50 € pour les conjoints de moins de 65 ans ou non commentryens) et résider sur la commune. Celles et ceux ne pouvant pas participer au repas recevront un colis, sous réserve d'avoir au moins 80 ans, ou bien 65 ans reconnu par l'APA du Conseil départemental GIR1 ou GIR2. Repas ou colis, les deux nécessitent une inscription préalable auprès du CCAS, munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile d'au moins 3 mois.

Inscriptions repas ou colis: CCAS - 4 rue Lavoisier

mardi 27 décembre de 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30 - jeudi 29 décembre de 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30 - mardi 3 janvier et 10 janvier de 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30 - jeudi 5 janvier et 12 janvier 2017, de 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30 Tél. 04 70 09 70 70 - accueil.cy.ccas@orange.fr



LE CHIFFRE A RETENIR

150

C'est l'âge qu'aurait Victor Auclair, né le 7 décembre 1866 à Commentry. Compagnon charpentier de formation, marchand de bois par obligation mais architecte de profession, Victor Auclair s'installe au Chili suite au tremblement de terre de Valparaiso en 1906, où il expérimente son propre système de construction en béton armé. De retour en France, en 1924, il s'installe à Hossegor où il meurt en 1928. Un fonds documentaire important (plans, dessins, photos, etc.) sur cet illustre Commentryen est consultable sur demande à la Pléiade - 04 70 64 40 60.

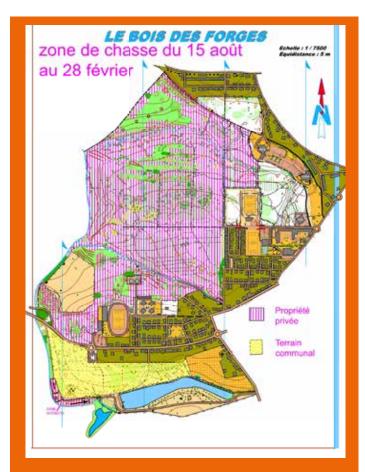
i VIE PRATIQUE

JEUNESSE

L'art urbain s'invite en ville



e conseil des jeunes de Commentry, composé de 10 garçons et 3 filles, âgés de 11 à 18 ans, J s'est déjà réuni cing fois depuis le mois d'avril. Nos jeunes volontaires ont plein de bonnes idées pour la commune! Leur premier projet s'est concrétisé à l'occasion des vacances d'automne, dans le cadre du programme d'activités « Anim'jeunes ». En effet, ils ont réalisé une fresque murale sur le mur de la stationservice Elan, en lieu et place de la précédente. Pour cela, ils ont bénéficié du soutien de M. et M^{me} Limoges, gérants de la station, de l'assistance du service jeunesse et d'Adrienne Solignat, chargée de mission en démocratie participative. Surtout, ils ont été encadrés par Jean-Guy Solnon, professeur d'arts plastiques d'origine montluçonnaise et spécialiste en arts urbains. Pendant quatre jours, ils ont construit leur projet avant de le mettre en forme, à grands coups de bombes colorées... À l'occasion d'un plein d'essence ou de l'entretien de votre véhicule, filez-vite la découvrir!



PREVENTION

Chasse gardée au bois des Forges

ATTENTION! Jusqu'au 28 février 2017, il ne sera pas possible d'organiser de manifestations sportives sur tout le périmètre du Bois des Forges, marqué en rose sur la carte jointe. En effet, il s'agit d'une propriété privée dont l'usage est réservé à la chasse. Cette zone inclue le parcours d'orientation.

LA DATE A RETENIR

20/09/16

C'est l'installation du conseil citoyen de la ville.

En décembre 2015, Commentry signait avec l'État son contrat de ville en veille active, qui dispose qu'un conseil citoyen soit installé. La municipalité a défini sa composition sur la base de 20 membres : un collège d'habitants (12 membres) avec 8 volontaires et 4 habitants tirés au sort sur listes électorales ; un collège d'associations et acteurs locaux (8 membres). Présenté et validé par le conseil municipal puis le Préfet au printemps dernier, le conseil citoyen s'est réuni pour la première fois le 20 septembre dernier, puis le 13 octobre.. C'est un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants, favorisant l'expression et stimulant les initiatives citoyennes.

BIENVENUE

Ils s'installent à Commentry!



Isonet

Installé à Commentry depuis juin 2016, après une expérience professionnelle dans les énergies renouvelables, Monsieur Mrad se met à son compte. Et comme l'hiver approche, c'est le moment idéal pour confier à cet artisan local l'isolation de vos combles ou lui demander un diagnostic et un devis gratuit, pour des

travaux de printemps: nettoyage et démoussage des toitures, façades et sols, traitement des charpentes (insecticide, fongicide), ou encore entretien des panneaux solaires.

Contact: 07 50 38 45 10 - 45 cité Léon Lévy



Ambiance coiffure

« Béatrice coiffure » a cédé son salon en passant la main à Alexandra Caille. Après son apprentissage auprès de Béatrice pendant 3 ans, Alexandra s'est dirigée vers un autre salon afin de parfaire son expérience professionnelle. Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de plaisir qu'elle prend le relais en cœur de ville, pour

pratiquer la coiffure traditionnelle, mais aussi réaliser toutes sortes de chignons pour les grandes occasions et cérémonies. Contact: 04 70 64 32 92 – 37 rue J.-J. Rousseau, du mardi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 16 h 30 - 12 rue du Bourbonnais



Couture en herbe

L'amicale des anciens du lycée Geneviève-Vincent a créé une section couture qui officie depuis quelques semaines, chaque mardi, de 10 heures à 17 heures salle Lafanechère, en face du marché couvert. Animé par Madame Villa, cet atelier est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ou se perfectionner de fil en aiguille! Possibilité

d'aménagements horaires sur demande.

Contact: 04 70 05 72 14 - Cotisation annuelle: 10€



LUNDI // CA REPETE

→ 16h: Pascal Ravoux, professeur de percussions débute ses cours avec son premier élève, Rémi, en 3º cycle. 4 baguettes au marimba, vibraphone, caisse claire...Une heure pour préparer Rémi à un examen de musique de chambre qu'il passe bientôt.

MARDI // C'EST CHORALE

→ 20h30: La journée se termine, les chanteurs de la chorale Sol mineur arrivent. Aline Huguet, chef de chœur, réchauffe l'atmosphère au son de quelques vocalises, accompagnée du pianiste Laurent Camus. Au programme ce soir, un arrangement de la chanson « Tous les mêmes » de Stromae mais chut... c'est une surprise!

MERCREDI // C'EST LA GROSSE JOURNEE!

→ Toutes les salles sont occupées. Les élèves de l'école commencent par le cours de Formation Musicale avec Angélique Chargelegue ou André Guillaume parce que pour jouer de la musique, encore faut-il apprendre à la lire! À suivre, un peu de chorale et c'est le cours de pratique collective qui vient clore la journée. Encadrés notamment par Aurélien Pommiers, on y apprend à jouer tous ensemble, en harmonie...

SAMEDI // C'FST SAX

→ Menée tambour battant, cette semaine musicale s'achève. Ce sont presque 180 élèves qui ont défilé dans les couloirs. L'ensemble de saxophone ferme le bal. Ils sont une quinzaine de membres et certains sont là depuis plus de vingt ans!



EVENEMENT

Histoire d'harmonies

Après « Trésors fossiles » en 2010 et « Fer et Savoir-Faire » en 2012, la ville de Commentry consacre une nouvelle exposition à son patrimoine social et culturel. Avec « Histoire d'harmonies », c'est la mémoire musicale de notre territoire qui est mise en valeur. L'exposition retrace l'histoire de ces ensembles musicaux populaires dans toutes leurs dimensions. Commentry est un bel exemple d'une longue tradition qui sonne encore aujourd'hui. Cet événement mettra aussi l'accent sur le dynamisme et la qualité de l'harmonie commentryenne qui célèbre son trentième anniversaire. La politique culturelle volontariste et délibérément ouverte à tous, menée par la ville, s'exprime à travers cette exposition contée, riche d'un programme de concerts, d'ateliers, de conférences, qui rythmeront la ville jusqu'en août 2017. Pour sa mise en musique, elle a bénéficié du concours d'artistes, de bénévoles, de prêteurs, des services municipaux et de partenaires.

PATRIMOINE



Laissez-vous conter les harmonies!

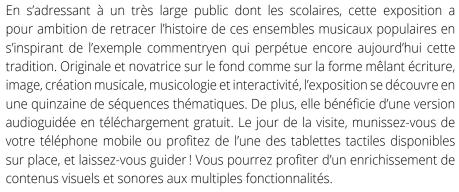
« Nom d'une mélodie céleste, quel bonheur! Si on m'avait dit qu'un jour j'en ressentirais un pareil, je ne l'aurais pas cru. Mais quelle histoire pour le savourer! Moi, modeste saxhorn, je vais la raconter... » C'est ainsi que débute l'exposition contée à découvrir jusqu'au 26 août 2017 à l'espace culturel la Pléiade.

Le bassin Commentryen et Montluçonnais a profité de l'essor industriel et démographique de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Il s'est accompagné d'un développement culturel. Le vaste mouvement des harmonies, fanfare et autres ensembles de musique à vocation fédératrice en est l'un des principaux vecteurs. Encouragé par la forge et l'exploitation minière, il a pris une importance toute particulière à Commentry. La société philharmonique, la Société musicale des Forgerons, l'Union symphonique de Commentry, l'Union chorale de Commentry: des sociétés musicales d'hier à l'Harmonie commentyenne d'aujourd'hui, ce sont presque deux siècles d'amour de la musique que raconte cette exposition.



« Chez nous, la musique ne fait pas qu'adoucir les mœurs, elle est dans nos mœurs ! ».

Claude Riboulet, Maire de Commentry









Flotence FERRANDON-DERET

QUESTIONS À

Adjointe déléguée à la culture et au patrimoine, à la communication & Présidente de l'Harmonie Commentryenne

1. Comment est née l'idée de cette exposition?

Comme souvent... par un heureux hasard! Lors d'une visite de la réserve de la Pléiade, j'ai trouvé un nombre incroyable de diplômes et de prix récompensant les harmonies sur plusieurs décennies. Cette histoire, il nous fallait la raconter!

2. Tout de même, c'est un projet ambitieux?

Il s'inscrit pleinement dans le mandat: le patrimoine et l'identité de la ville sont au cœur de mes préoccupations d'élue. D'autant que l'Harmonie, qui est chère à mon cœur, fête cette année ses 30 ans! C'est un projet ambitieux, avant tout une histoire de passionnés...

3. Que voulez-vous dire par là?

C'est un budget maîtrisé grâce aux aides européennes que nous avons sollicitées. Mais aussi parce qu'une équipe de passionnés s'est engagée à chaque étape du projet; nous leur devons beaucoup, comme vous pourrez vous en rendre compte en venant découvrir l'exposition!

PORTRAIT

Renaud Lacas, chef d'orchestre d'exposition



« Tout à commencer, il y a un an et demi. Florence Ferrandon-Deret m'a lancé: « Et si la prochaine grande exposition était sur les Harmonies? En plus, ce sont nos trente ans! » Depuis plusieurs années, l'Harmonie Commentryenne, en relation étroite avec l'école municipale de musique, a relevé de nombreux défis: concours, spectacles, comédie musicale, etc. Mais organiser une exposition était un sacré pari! Un commissariat de l'exposition a été créé, composé pour partie des « anciens » de l'orchestre, de bénévoles retraités et d'agents municipaux. Chacun est parti en quête d'histoires,

d'anecdotes, d'instruments, d'objets. Les uns ont mené des recherches historiques, les autres plus musicologiques. Parallèlement, l'Harmonie a sorti des archives de vieilles partitions du début du XX^e siècle, qu'elle a travaillées et enregistrées pendant un week-end. Comme une partition, l'exposition fourmille d'interprètes. Il y a les solistes : l'illustratrice, l'auteur de livres jeunesse, le compositeur de la bande son de l'exposition. Il y a les accompagnateurs : tous nos bénévoles et les personnels municipaux (la Pléiade et l'École de Musique). Aussi, c'est un genre nouveau de partition que j'ai dû diriger, mais finalement bien plus exceptionnelle car révélatrice de toute la richesse culturelle de notre ville. »

46 750 € HT

C'est le budget dédié à cet événement (dont 80 % des dépenses HT hors recettes sont éligibles aux subventions européennes).

56

C'est le nombre de musiciens qui ont participé à l'enregistrement de la bande son de l'exposition. 1858

C'est l'année de création de la première société musicale à Commentry : la Société Philarmonique.

19

C'est le nombre de temps forts programmés autour de l'exposition pour l'enrichir et vous divertir.

50

C'est le pourcentage de public scolaire qui devrait visiter l'exposition.

ENTRETIENS CROISES

Des images et des mots au service de l'expo!

L'histoire originale de Philippe Barbeau, auteur de livres jeunesse, et les illustrations d'Isabelle Bouesnard, animatrice à la Pléiade, servent de fil conducteur à l'exposition qui retrace 158 ans d'activités musicales à Commentry. Le temps d'un entretien croisé et décalé, les mots ont rendez- vous avec les images et les deux artistes s'interrogent mutuellement... en toute harmonie!



Elle: Comment es-tu arrivé dans cette aventure?

Lui: J'étais intervenu à Commentry il y a 15 ans environ et j'en garde un excellent souvenir: la qualité du travail, les relations avec l'équipe... J'ai donc accepté avec un très grand plaisir cette nouvelle invitation, qui me permettait de participer à un projet original et enthousiasmant, dans un univers dont j'ignore pratiquement tout: la musique!

Elle: Où as-tu puisé ton imagination pour écrire cette histoire?

Lui: J'ai d'abord lu avec beaucoup d'attention la copieuse documentation que l'on m'a fournie. Puis j'ai cherché un personnage et un ressort pouvant traverser plus d'un siècle. Le saxhorn s'est très rapidement imposé, les notes perdues ont pris plus de temps, les héros ont trouvé leur place, vivant leur aventure dans le respect de l'histoire musicale de Commentry.



Lui: Et toi, où as-tu puisé ton imagination pour l'illustrer?

Elle: Avec tes six personnages, j'ai voulu parler de transmission, à travers le petit saxhorn de la fin du XIX^e siècle aux années soixante-dix. Chaque personnage illustre une époque, que l'on identifie à travers ses vêtements.

Lui: Si tu étais un instrument de musique, ce serait lequel?

Elle: Un accordéon. C'est un instrument qui pleure, qui souffre et qui rit comme la vie! Et toi, si tu étais une chanson, ce sera laquelle?

Lui: « Ces gens-là » de Jacques Brel, et « Majorette » de Bénabar. Si tu étais un espoir et un regret?

Elle: pour l'espoir, je serais le vent; pour le regret, je serais du plomb. Et toi, si tu étais une émotion, ce serait laquelle?

Lui: La complicité partagée...

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Demandez le programme!



26 novembre : Concert en l'honneur de Sainte-Cécile à 20 h 30 – Église du Sacré-Coeur

Pour fêter ses trente ans d'existence, l'Orchestre d'Harmonie de Commentry et ses soixante musiciens, sous la direction de Renaud Lacas, vous réserve de nombreuses surprises... Il interprétera des grands succès de musiques de film et un concerto pour accordéon et orchestre, ainsi que des pièces spirituelles.

14 décembre : Atelier d'art enfant de 16 h 30 à 17 h 30 - Espace culturel la Pléiade

Dans le cadre de l'exposition « Histoire d'harmonies », Justine Sorro, animatrice jeunesse à la médiathèque municipale, va dédier un atelier à la musique. Les enfants âgés de 6 à 12 ans, procéderont à des coloriages, crayonnages, collages, et autres techniques... autour du thème des harmonies, de la musique et de la fanfare.

Réservation à l'espace culturel la Pléiade au 04 70 64 40 60 - Entrée libre.

Le programme bimestriel d'Histoire d'Harmonies sera annoncé dans chaque numéro du magazine municipal jusqu'en août 2017.

LA FAYOLLE

La canalisation d'eau potable et les branchements des abonnés au niveau du « village » de La Fayolle vont être changés. Ces travaux permettront d'assurer une meilleure qualité d'eau aux riverains et optimiser la fiabilité des réseaux. La canalisation en amiante ciment avait subi de nombreuses ruptures avec le temps. Elle entre dans un programme plus global engagé par la commune de renouvellement de ce type de conduite d'eau. 430 mètres de canalisation en fonte Ø 60 mm seront posés et 22 branchements Ø 19/25 mm seront refaits durant les trois prochains mois. Une enquête préalable de terrain réalisée par les services techniques de la mairie a permis la vérification de chaque installation en vue de la réalisation de ces travaux.



→ Rue Paul Fabre



RUE PAUL FABRE

Engagés fin septembre, les travaux réalisés rue Paul Fabre consistent à poser une nouvelle canalisation en fonte Ø 350 mm d'eau industrielle provenant de Bazergues.

La commune a cédé à Adisséo les rues de Bellevue et Marcel Lingot, nécessitant le détournement de la canalisation d'eau industrielle qui alimente notamment le Campus de la Brande. Ce chantier comprend aussi le déplacement des points de comptage qui seront installés au carrefour des Pêches.

Cette première tranche de travaux d'une durée prévisionnelle de deux mois sera suivie d'une seconde, en 2017, place du Champ de Foire. Là, il s'agira de prolonger la canalisation d'eau industrielle jusqu'au point de raccordement situé à proximité du restaurant d'entreprise d'Adisséo. L'occasion aussi de poser une canalisation d'eau potable en fonte Ø 200 mm, assurant le renforcement de la distribution d'eau potable du secteur nord de la commune.



CENTRE-VILLE

Le carrefour place de la Liberté est de nouveau ouvert à la circulation. Tout en améliorant la fluidité du trafic, il permet de diminuer les vitesses et sécurise les piétons pour traverser. Néanmoins, ce nouvel aménagement ne doit pas empêcher chacune et chacun de rester prudent sur la route et bien suivre les panneaux de circulation, pour la sécurité de tous!

AUTO A VENDRE

La Ville de Commentry met en vente un véhicule communal de type Renault Clio 1 de 1993, 5 places, 245 616 km au compteur. C'est un véhicule essence de 4 CV fiscaux. L'estimation réalisée par le service garage de la collectivité s'élève à 400 euros. Si vous souhaitez acquérir cette voiture, merci de faire une proposition avant le 15 novembre 2016 par courrier à l'adresse suivante: Mairie de Commentry – Service techniques – 14, place du 14 juillet – 03600 Commentry. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Luc BRUNEL au: 04 70 09 24 34 ou par courriel à dst@ville-commentry.fr



Une borne de recharge véhicule électrique

Le département de l'Allier compte aujourd'hui un peu plus de 200 000 véhicules légers. L'objectif national est d'atteindre à terme 5 % de véhicules électriques. Même si la plus grande partie des recharges se fait à domicile, il est apparu nécessaire au Syndicat de l'Energie de l'Allier (SDE03), au Conseil départemental de l'Allier, aux 3 communautés d'agglomération et aux communes de déployer un réseau public de bornes. Notamment pour lever le frein psychologique lié à la décharge de batterie. La ville de Commentry dispose d'une borne de recharge pour véhicules électrique à proximité de la Pléiade. Gérée par la SDE03, elle est utilisable avec un badge et sous certaines conditions consultables sur www.sde03.fr.



Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu est affiché sur panneau à côté de la mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

e conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre:

- Finances, administration, services publics, économie;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité;
- · Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 28 septembre 2016

Subvention exceptionnelle de soutien à la commune de Montilly

Montilly, commune de 531 habitants au nord de Moulins, a subi des dégâts importants à la suite d'un violent orage, portant notamment sur des installations électriques. L'assurance n'intervient qu'à hauteur de 45 % du coût des travaux nécessaires à la remise en service des installations ; soit un reste à charge pour la commune de 17 800 € environ. Pour faire face à cette dépense exceptionnelle, Montilly fait appel à la solidarité des autres communes du département. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de répondre favorablement à cet appel et accorde une subvention de 150 €.

Rattachement de l'Office municipal public de l'habitat à la communauté de communes Commentry / Néris-les-Bains

À compter du 1er janvier 2017, les Offices Publics de l'Habitat (OPH) ne pourront plus être rattachés à une commune lorsque celle-ci est membre d'un EPCI compétent en matière d'habitat (loi ALUR). Il se trouve que la communauté de communes de Commentry/Néris-les-Bains est justement un EPCI disposant de la compétence en matière d'habitat. Aussi, pour se mettre en conformité avec la loi, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité des votants, d'autoriser le Maire à mener à bien cette procédure qui conduira le rattachement de l'OPH de Commentry, actuellement à la ville, à la comcom. Sachant qu'à défaut, c'est le Préfet qui l'aurait prononcé après une mise en demeure.

Contrat de ville en veille active: subventions communales aux porteurs de projets

La ville est engagée avec l'État, le Conseil départemental de l'Allier, la caisse d'allocations familiales, la région Auvergne Rhône-Alpes dans un contrat de ville en veille active. C'est dans ce cadre qu'un appel à projet a été lancé auprès des associations de Commentry. Toutes les structures ont eu la possibilité de présenter leur dossier auprès des financeurs. Trois ont été retenus. L'association familiale pour son projet « photos de famille » (soutien à la parentalité) recevra 300 €; l'association Viltaïs pour son dossier « intégration des publics d'origine étrangère » (intégration des publics étrangers dans les quartiers de Commentry et sensibilisation des publics étrangers à la culture française) recevra 750 €; le conseil départemental d'accès au droit pour son dossier « accès aux droits » (mise en place des permanences de la maison de la justice et du droit à Commentry) recevra 500 €.

Finances communale: plan de financement et demande de subventions pour l'exposition « Histoire d'harmonies »

Après « Trésors fossiles » en 2010 et « Fer et Savoir-Faire » en 2012, la ville consacre une nouvelle exposition à son patrimoine social et culturel. Avec « Histoire d'harmonies », c'est la mémoire musicale de notre territoire qui est mise en valeur. L'exposition retrace l'histoire de ces ensembles musicaux populaires dans toutes leurs dimensions. Cet événement mettra aussi l'accent sur le dynamisme et la qualité de l'Harmonie Commentryenne qui célèbre son trentième anniversaire. La politique culturelle volontariste et délibérément ouverte à tous, menée par la ville, s'exprime à travers cette exposition contée, riche d'un programme de concerts, d'ateliers, de conférences, qui rythmeront la ville jusqu'en août 2017. Ce projet se veut original et novateur sur le fond comme sur la forme mêlant l'écriture, l'illustration, la création musicale, la musicologie et mobilisant la contribution d'un écrivain et d'un illustrateur. Pour toutes ces raisons, ce dossier est éligible à des subventions au titre des fonds européens Leader. Le budget global de cette manifestation s'élève à 46 750,79 € HT. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité son plan de financement et autorise le Maire à solliciter l'aide Leader, d'un montant de 33 608,64 € (soit 80 % des dépenses HT hors recettes).

Urbanisme: classement dans le domaine public communal des voies et espaces verts de la résidence de la Brande, la rue de la Briqueterie et l'impasse des Forettes.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la procédure de classement de trois secteurs. Le lotissement de la Résidence de la Brande, pour lequel la commune a été amenée à prendre en charge l'entretien des voies et espace vert depuis de nombreuses années. Conformément à la législation en vigueur, il convient de régulariser la nature de ces voies en procédant à leur transfert d'office dans le domaine public communal. La rue de la Briqueterie fait partie du domaine privé de la commune. Il convient donc aussi de régulariser sa situation juridique. Enfin, l'impasse des Forettes est considérée comme étant ouverte à la circulation publique. Il est donc proposé de l'intégrer aussi dans le domaine public communal. Au préalable, un avis favorable avait été émis dans le cadre de l'enquête publique qui s'était déroulée du 14 juin au 1er juillet dernier.

Convention entre la commune de Commentry et la commune de la Celle pour le tarif de pause méridienne des enfants de la Celle

La ville de Commentry a mis en place un nouveau tarif de la pause méridienne pour les enfants ne résidants pas à Commentry à 3,38 € (soit le tarif commentryen majoré de 50 %).

La commune de La Celle souhaite participer au coût de la pause méridienne, afin de permettre aux enfants inscrits dans les écoles de Commentry et habitant La Celle de payer le même tarif que les enfants Commentryens. Une convention est donc passée entre les deux communes pour préciser les modalités d'application de cette prise en charge par La Celle.

Convention relative à l'intervention d'éveil sonore et musical au relais d'assistantes maternelles (RAM) et à la structure multi-accueil petite enfance

L'école municipale de musique propose des interventions d'éveil musical animées par Aline Huguet, assistante principale d'enseignement artistique. Dans le cadre de l'accueil des enfants au sein du RAM et du centre multi-accueil « 3 pommes », ces deux structures étant gérées par la communauté de communes, des activités d'éveil musical et sonore sont proposées tous les mois (une heure/mois). La communauté de communes s'engage à payer 42,23 € chaque intervention d'une heure.

Convention d'objectifs avec l'association USPC Football

La ville de Commentry a approuvé lors du conseil municipal du 22 juin dernier, une convention d'objectifs type pour certaines associations sportives. La convention triennale en cours avec l'association Union Sportive Populaire Commentryenne Football est échue mi 2016. Le conseil municipal a voté à l'unanimité le renouvellement de cette convention au travers d'une convention d'objectifs et les modalités d'attribution et de versement de la subvention communale. Soit 30 000 €/an en 2016, 2017 et 2018.

Véronique Robin, conseillère municipale

Suite à la démission de Marie Laneury, Véronique Robin, suivante sur la liste du groupe majoritaire, a rejoint le conseil municipal de Commentry. Elle a participé à sa première séance lors du conseil du 28 septembre. La suite de son installation (délégations, etc.) se fera à l'occasion du prochain conseil municipal, le mercredi 30 novembre prochain.





FUSION...

Pour un renforcement de l'intercommunalité

Dans le cadre de la Loi 2015-991 du 9 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il appartient au Préfet d'adopter, dans chaque département, un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale, il apporte une représentation cartographiée de l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) tels que communauté de Communes, et il en fixe les orientations d'évolution. Il vise une couverture intégrale du territoire par des EPCI et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales, qui défavorisent tout projet de développement. Le 6 octobre 2015, le Préfet de l'Allier présentait son projet. Conformément à la loi, il a été adressé, pour avis, aux conseils municipaux et aux conseils communautaires. La comcom' de Commentry/Néris l'a approuvé,

suivi des communes du territoire. Toutes ces délibérations ont été adressées à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) qui, à son tour, s'est prononcée favorablement. Le schéma définitif, arrêté par le Préfet le 18 mars 2016, redéfinit une nouvelle carte intercommunale, notamment par la fusion de territoires. En ce qui nous concerne, il s'agit d'un regroupement avec la comcom' de la Région de Montmarault, adopté en conseil communautaire le 4 juillet et validé par les communes à la majorité. Cette fusion entrera en vigueur au 1er janvier 2017. L'installation du nouveau conseil communautaire, avec notamment l'élection du nouveau Président. devra être faite au plus tard le 4e vendredi suivant la fusion. Notre nouvel intercommunalité comptera 33 communes et un peu plus de 26 000 habitants et portera le nom de « Commentry Montmarault Néris Communauté ».



JEUNESSE

De nouveaux locaux pour

le RAM « 3 pommes »

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) «3 Pommes » est rapidement devenu trop exigu, victime de son succès. Un RAM itinérant voyait donc le jour en 2012, offrant aux assistantes maternelles des locaux propices à leur activité. Mais cette alternative aux ateliers « sur site » ne règle pas le problème de l'étroitesse des locaux. Il a donc été décidé de construire de nouveaux locaux en continuité de la crèche existante. Ce bâtiment offrira des conditions optimales d'accueil pour les enfants, avec des surfaces adaptées pour recevoir 35 à 40 enfants sur 347 m². Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 640 000 € HT, bénéficiant du concours financier (à hauteur de 80 %) de la Région (180 000 €), du Département (94 763 €), de la CAF (175 500 €) et de l'État (61 737 €). Inauguration prévue en avril 2017!

PRATIQUE

Permanences et coordonnées

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Tous les vendredis matin de 10h à 12h: orientation vers les dispositifs d'aides possibles et montage de dossiers de subventions. Attention! Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier complet auprès du ou des financeurs. Contact: Gwenaëlle JUSSERANDOT, Communauté de Communes, 1 Place Stalingrad - 04 70 09 70 20

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Service de fourniture et livraison en liaison froide de repas équilibrés et complets tous les jours de la semaine, par « Saveurs et Traditions du Bocage », au tarif unique de 7,65 €. Destiné aux 60 ans et plus, ou personnes handicapées ou en convalescence et résidant sur le territoire communautaire.

<u>Contact</u>: Angélique DAILLIE, Communauté de Communes, 1 Place Stalingrad - 04 70 09 70 20

ACCUEIL DE LOISIRS LES GALIBOTS

Permanences du bureau : hors période scolaire, de 9h à 18h et de 7 h 30 à 18h pendant les vacances scolaires.

<u>Contact</u>: Route des Ferrières à Néris-les-Bains - 04 70 09 38 17 <u>lesgalibots@orange.fr</u>

MULTI ACCUEIL RAM « LES 3 POMMES »

La structure est ouverte à la journée, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

<u>Contact</u>: Rue de la Folie à Néris-les-Bains - 04 70 64 59 26 - 04 70 64 55 59 - <u>3pommes.3cn@wanadoo.fr</u>

MÉDIATHÈQUE MOTS-PASSANT

Horaires d'ouverture: Mardi: 9h à 12h et 15h à 17 h 30; Mercredi: 15h à 17 h 30; Jeudi: 15h à 17 h 30; Vendredi: 10h à 12h et 13 h 30 à 17 h 30; Samedi: 10h à 12h

<u>Contact</u>: Rue du Chéroux, à Chamblet - 04 70 07 99 28 <u>mediatheque.chamblet@orange.fr</u>

MÉDIATHÈQUE DE NÉRIS-LES-BAINS

Horaires d'ouverture: Mardi, mercredi et jeudi: 15h à 17 h 30; Jeudi: 10h à 12h et 15h à 17 h 30; Samedi: 10h à 12h. Contact: Rue Barra à Néris-les-Bains - 04 70 03 21 08

Commentry pour tous

Il n'y a pas d'homme de gauche, il n'y a que des preuves de gauche. Il n'y a pas d'homme courageux, il n'y a que des preuves de courage.

Soldat appelé en Algérie, syndicaliste puis directeur d'usine, élu municipal, actif dans diverses associations, défenseur de l'école et de la laïcité au sein des DDEN, la liste est longue des marques d'engagement de René Poutignat. Derrière sa gentillesse et son humour et sans renier ses amitiés, rien n'a jamais ébranlé le fil conducteur de sa vie ni la force de ses convictions. Cette certitude tranquille l'amena à nous soutenir et ce fut pour nous une reconnaissance.

Son ancrage clair le fit tout naturellement élire conseiller municipal puis adjoint dans la continuité de la première municipalité socialiste du monde.

C'est donc sa tristesse et son inquiétude qu'il nous confiait peu avant de mourir devant l'amorce d'un détricotage méticuleux des politiques mises en place par les municipalités antérieures jusque-là sauvegardées: aide à tous les collégiens, quotient familial pour la cantine scolaire, et plus généralement atteinte au principe républicain de gratuité de l'école et d'universalité. Après une nette augmentation du prix des cantines, les familles pourront demander une aide auprès du CCAS. Au-delà de l'appréhension et du sentiment d'humiliation qui peut-être légitimement ressenti, cette procédure place les demandeurs en position de subordination, dans un rapport paternaliste de dominant à dominé contraire aux valeurs universelles de la République : C'est le principe d'Égalité qui est remis en cause. Les employés municipaux, eux, bénéficiaient d'un statut plus avantageux que la norme. Il s'agissait d'une reconnaissance de la valeur de leur travail, de cet honneur qui est de servir la collectivité. Un montage par le biais de la Communauté de communes sonne la fin de cette spécificité. « Nous n'avons plus les moyens » selon Monsieur le Maire. Les investissements voyants type rond-point géant et les manifestations à grand bruit (Paris-Nice) ne font l'objet, eux, d'aucune restriction.

Commentry de toutes nos forces!

L'automne n'est pas que la saison des feuilles mortes, elle est aussi celle des feuilles d'impôts. Ainsi, vous avez reçu votre avis d'imposition sur le foncier bâti et non bâti et la taxe d'habitation. Vous avez donc pu constater que les taux des taxes communales n'ont pas augmenté. Les bases ont progressé mais ce n'est pas le conseil municipal qui décide de leur revalorisation. Et pourtant, globalement, les recettes de la commune ont diminué. La cause, vous la connaissez bien maintenant, puisque depuis plus de deux ans, toutes les communes de France sont victimes de la baisse de dotation de l'État décidée par le gouvernement actuel. Les maires passent leur temps à l'expliquer et à le dénoncer. De surcroît, le même gouvernement a imposé aux communes des dépenses supplémentaires sans même qu'elles aient leur mot à dire: l'organisation des TAP, la revalorisation du traitement des fonctionnaires, la suppression de l'instruction gratuite des demandes d'urbanisme par les services de ľÉtat...

Pour compenser, il n'y a donc pas de solution miracle. Il faut soit prélever plus d'impôts, soit faire encore davantage d'économies et dépenser moins. Parfois, il est absolument nécessaire de combiner les deux comme a dû, par contrainte, le faire le Conseil départemental. Nous préparons dès maintenant le budget communal 2017. Notre volonté reste la même: ne pas augmenter la fiscalité, trouver des économies indispensables, adapter nos services sans en dégrader la qualité. Les décisions que nous devons prendre ne sont pas toujours faciles. Mais nous avons été élus pour assumer nos responsabilités. Alors bien sûr, certains diront que nos choix ne sont pas les bons, qu'on aurait pu faire autrement, qu'il n'y a qu'à, qu'il faut qu'on... mais vous le savez bien, c'est toujours plus facile à dire qu'à faire! Surtout quand on n'assure pas la gestion quotidienne des deniers publics et qu'on croit encore au père Noël... Transition pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.



COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville

<u>Directeur de la publication</u> : Claude Riboulet – claude.riboulet@ville-commentry.fr <u>Directrice de la rédaction</u> : Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr <u>Ont participé à la rédaction</u> : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski.

<u>Ligne graphique</u>: Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr <u>Composition et mise en page</u>: Agence XXI Communication - info@21communication.com <u>Impression: Typocentre</u> - commercial@typocentre.fr <u>Distribution</u>: association ADEF Job Services // <u>Tirage</u>: 4 700 exemplaires

Dépôt légal à parution // <u>Crédits photos</u> : Y. Zulawinski/Ville de Commentry - G. Charbonnel -Fotolia - Adobe stock

communication@ville-commentry.fr Toute l'actualité de la commune sur <u>www.commentry.fr</u> Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document

Envie de sortie, de culture, de se défouler... demandez le programme!



Vendredi 4 novembre

Taz et Pestouille à la recherche de l'inestimable

Taz et Lilou la Pestouille sont deux petits korrigans, de minuscules créatures imaginaires des sousbois. Ils vont se retrouver piéger au fond d'une malle-grenier, découvrir une carte énigmatique et vivre une drôle d'aventure à découvrir à l'Agora à 20 h 00, dès 7 ans.

Renseignements: L'Agora 04 70 64 49 09



Mercredis 9 novembre et 14 décembre

Service vestiaire

29 bis rue de la République, de 9 h 00 à 17 h 00.

Renseignements: Association familiale 04 70 64 64 86



Vendredi 11 novembre

Commémoration nationale

À partir de 10 h 00, rassemblement place du 14 juillet puis défilé jusqu'au Monument aux Morts et Victimes de Guerre dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Un hommage particulier sera rendu aux héros et martyrs de la bataille de Verdun



Dimanche 20 novembre

Bourse aux jouets

De 9 h 00 à 16 h 30, la salle de l'Agora accueille la bourse aux jouets réservée aux enfants de 5 à 17 ans. Il s'agit de jouets d'occasion, en parfait état de marche et répondant aux normes européennes de sécurité.

Renseignements:
 Service jeunesse
 04 70 08 33 39
 www.commentry.fr



Samedi 26 novembre

Concert en l'honneur de Sainte-Cécile

En l'église du Sacré-Cœur, à 20 h 00, l'Harmonie Commentryenne et ses soixante musiciens, sous la direction de Renaud Lacas, vont fêter ses trente ans d'existence. Ils interprèteront les grands succès de musiques de film et un concerto pour accordéon et orchestre.

Renseignements:
 Ecole municipale de musique
 04 70 64 55 96



Samedi 26 novembre

Sainte-Barbe

Temps fort de l'année pour les pompiers, la fête de la Sainte-Barbe est l'occasion de rendre hommage aux sapeurs-pompiers. Cérémonie officielle place du 14-juillet avec exposition de véhicules à partir de 16h.



Samedi 3 décembre

Pop'up

Destinés aux enfants jusqu'à 6 ans, ce spectacle se joue à la Pléiade à 16 h 00. « Pop'up », c'est une feuille de papier qui s'installe devant vous. Ce sont deux mains qui la plient, la découpent et la déforment. Petit à petit, une histoire visuelle sur les éléments de la nature se réveille.

◆ Renseignements:

La Pléiade - 04 70 64 40 60

<u>www.commentry.fr</u>



Dimanche 4 décembre

Cross de l'Agora

Sur le site de l'Agora, 26° édition du cross « challenge Jean Pellez » Organisé par l'USPC Athlétisme. Dès 13 h 30, venez soutenir tous les participants, petits et grands dans leurs quêtes de victoire.

Renseignements:Rosalie Cabassut - 06 03 55 62 17

Envie de sortie, de culture, de se défouler... demandez le programme!



Mercredi 14 décembre

Ateliers d'art enfants

À la Pléiade, de 16 h 30 à 17 h 30, dans le cadre de l'exposition « Histoire d'harmonies », Justine Sorro, animatrice jeunesse à la médiathèque, propose un atelier créatif autour de la musique pour les enfants de 6 à 12 ans.

Renseignements:
La Pléiade - 04 70 64 40 60
www.commentry.fr



Vendredi 16 décembre

Soirée aqua'Noël

De 18 h 00 à 22 h 00, comme chaque année, l'équipe de la piscine de Commentry vous propose de partager un moment de détente aquatique avant les fêtes de fin d'année: visite du Père Noël, baptêmes de plongées, diverses surprises, le tout en musique...

Renseignements: La Piscine - 04 70 02 29 60 www.commentry.fr



Samedi 17 décembre

Daruma

Des rêves de gloire aux incertitudes journalières, des soirées solitaires embouteillées aux retrouvailles enjouées du public, des places désertées aux recettes flouées, une troupe de saltimbanques en itinérance raconte son histoire. Spectacle tout public à 20 h 00, salle de l'Agora.

Renseignements: L'Agora - 04 70 64 49 09



Jeudi 22 décembre

Le petit Prince

Dans le cadre du marché de Noël, les artistes d'Entr'Act vous proposent une adaptation du personnage de Saint-Exupéry. Au théâtre municipal à 14 h 00 et 16 h 00 (2 séances).

Renseignements: L'Agora - 04 70 64 49 09



Mardi 27 décembre

Don du sang

De 15 h 00 à 19 h 00, la salle de l'Agora accueille la traditionnelle collecte de don du sang de l'EFS.

Renseignements: Thierry Perret 06 71 95 63 50



Novembre/Décembre

Rencontres sportives

En rugby: Au stade municipal à 15 h 00, l'équipe A de l'ASFC rencontre Combronde le 30 octobre, Riom-es-Montagne le 19 novembre et Romagnat le 11 décembre.

En football, au stade municipal à 20 h 00 : l'équipe A de l'USPC rencontre Gennetines le 5 novembre, Trevol le 26 novembre et Saint-Victor le 10 décembre.

En basket, au gymnase Jean-Pellez à 20 h 00 : l'équipe A du BEC reçoit le stade montluçonnais samedi 12 novembre et Clermont 3 le samedi 3 décembre.

Florence Paupert une flûte, une passion, un métier



Née en 1973, elle a écouté très tôt une petite musique qui l'a guidée loin de notre ville. Sa passion l'a conduite jusqu'en Haute-Picardie mais elle revient souvent, pour se retrouver en famille à Commentry. À quelques semaines du lancement de la grande exposition contée « Histoire d'harmonies », nous avons souhaité mettre à l'honneur une musicienne d'ici et d'ailleurs.



→ Conservatoire de Saint-Quentin dirigé par Florence Paupert

Pouvez-vous revenir sur vos débuts?

J'ai commencé la flûte à 9 ans à Commentry. J'ai fait partie des premiers élèves de l'école de musique, qui se situait rue de la République à l'époque! Ce fut une découverte étonnante pour moi, avec Monsieur Vallet puis Claire Jabaudon. Je pratiquais l'orchestre avec Patrick Doudin, alors directeur de l'école. Ce départ dans la musique a été à la fois convivial et sérieux.

À quel moment avez-vous su que vous en feriez un métier?

À la fin de mes années collège, l'envie de suivre des études musicales s'est affirmée. Sur les conseils avisés de Claire Jabaudon, j'ai fréquenté le conservatoire de Bourges avant d'aborder, après le bac, des études à Paris : au conservatoire avec les flûtistes de l'Opéra de Paris et parallèlement, un cursus de musicologie à la Sorbonne. Deux années de perfectionnement à la Musikhochschulle de Freiburg en Allemagne m'ont permis d'entériner un niveau professionnel à la flûte et de vivre des expériences d'orchestre merveilleuses. De retour en France, j'ai mené des études pédagogiques en Cefedem et au CNSMDP (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris) afin d'obtenir un Diplôme d'État et un Certificat d'Aptitude à l'enseignement artistique. J'ai été professeur pendant plus de guinze ans, principalement à Dieppe et à Saint-Quentin. Depuis quelques années je suis directrice du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Quentin, qui accueille 870 élèves encadrés par 34 professeurs. Aujourd'hui le plaisir de jouer est toujours vivace, surtout en musique de chambre, avec

la volonté de créer des projets de concerts originaux. Et c'est avec ténacité que je poursuis la réflexion sur la pédagogie mise en œuvre dans les conservatoires.

Pourquoi avoir choisi cet instrument?

À la maison, quand j'étais petite, maman écoutait souvent un disque de Jean-Pierre Rampal, qu'elle appréciait particulièrement. Elle m'a donc proposé de jouer de la flûte, et j'ai tout simplement dit ouil

Quel est votre lieu préféré à Commentry

Je citerai le barrage de Bazergues et la médiathèque la Pléiade, soit le bon compromis entre nature et culture... La Pléiade, je la pratique encore de loin, car mes enfants s'y rendent avec leurs grands-parents.

À quel métier rêviez-vous, petite?

J'aimais beaucoup l'école, alors je me voyais vraiment bien maîtresse. Finalement, je suis restée dans l'enseignement, mais en lui ajoutant un aspect artistique... et ça, c'est encore mieux que dans mon rêve!

Votre péché mignon?

Chocolat noir et bon polar!

Si vous pouviez recevoir à dîner trois personnes, vivantes ou mortes, qui choisiriez-vous?

Hubert Reeves, Toru Takemistsu et Philippe Meirieu.

Le meilleur conseil qu'on vous ait donné?

« Travaille et affirme-toi! », indispensable sur scène. •





COMMEMORATION

La musique et la guerre

Une partie de l'exposition contée « Histoire d'Harmonies » traite de la relation entre la musique et la guerre. À l'aube de la Première Guerre mondiale, des musiciens composent, créent et inventent. Certains vont bientôt devoir échanger leur violon ou leur piano pour des engins plus destructeurs. D'autres, trop vieux ou trop chétifs, vont essayer de s'engager, rarement avec succès. Tous vont vivre des années terribles. C'est souvent dans leur correspondance que l'on touchera du doigt ce qui fait leur vie quotidienne. Trois d'entre eux sont à découvrir sur les panneaux exposés au Monument aux Morts, à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.

Du 2 au 11 novembre:

- Exposition de peintures « Inconnus aux bataillons », de Frédéric Bouesnard - Salle rez-de-jardin de l'espace culturel la Pléiade
- **Présentation de dessins** sur le thème de la Grande Guerre d'un résident du Foyer des Grillons de Néris-les-Bains -Sections jeunesse et adulte de l'espace culturel la Pléiade

Le vendredi 11 novembre:

- 10 h 00 : rassemblement place du 14-juillet devant l'Hôtel de Ville
- 10 h 30 : défilé jusqu'au Monument aux Morts et victimes de Guerre pour la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Un hommage particulier sera rendu aux héros et martyrs de la bataille de Verdun.
- 11 h 30 : Vin d'honneur offert par la commune, servi à l'espace culturel la Pléiade





« Moi, mon colon...14-18. Et pourtant, on chantait »

Dans cette pièce, l'auteur d'origine commentryenne Patrice Bourgeon, évoque, à sa façon, l'esprit de résistance à la guerre des poilus. En 14-18 on chantait sur le front, dans la boue et l'enfer des tranchées pour se distraire, s'évader, témoigner. On chantait aussi « à l'arrière », sur les grands boulevards, les théâtres, les cabarets. Sur scène, deux personnages Hippolyte Blanchet et son copain Célestin Vidal vont être mobilisés en août 14 et raconter leurs quatre années de guerre, illustrées en chansons. Il s'agit d'un spectacle passionnant, une leçon d'histoire vivante, traitée avec humour. On y retrouve des chants emblématiques, nés ou repris durant cette période, dans les pays belligérants : « La Madelon », pour la France, « It's a long way » pour les Britanniques, « Püpchen » pour les Allemands. Pour les Russes, c'était la chanson connue chez nous sous le titre « Les Yeux noirs ». Pour les soldats français sacrifiés dans les tranchées, Patrice Bourgeon a aussi interprété « La Chanson de Craon- ne », témoignage de leur révolte.

Spectacle de et avec Patrice Bourgeon et Dominique Charnay, au piano.
Co-Production : Rafales d'Art-Compagnie des Zincs / Scène Nationale d'Albi. Ce spectacle a reçu le Label de la Mission du Centenaire.



21 - 24 décembre Place du 14-Juillet

Marché d'art et des saveurs Animations enfants gratuites (contes, cinéma, goûter) Spectacle "le Petit Prince" (compagnie Entr'act) Carrousel et animaux de la ferme Ronde des Pères-Noël au profit du Téléthon

Renseignements - L'Agora - 04 70 64 49 09 www.commentry.fr



Réalisé par le service communication · Ville de Commentry · 2016